

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 4

Artikel: Réflexions sur la lutte antichar
Autor: Pittet, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au moment où, dans certains milieux, notre armée se trouve en butte à la calomnie, ce texte méritait d'être reproduit, en justification de « ceux de Quarante ».

Lt. colonel Eddy BAUER

Réflexions sur la lutte antichar

Dans la guerre de demain, le char jouera probablement un rôle encore plus grand que lors des derniers conflits. C'est du moins ce qui paraît admis par la plupart de ceux qui cherchent à déterminer ce que seront les combats futurs. Sa mobilité, sa grande puissance de feu, la protection qu'il procure à son équipage contre les effets de l'arme atomique, sont autant de facteurs, paraît-il, qui en font l'atout majeur d'un agresseur éventuel. En outre, les blindés offrent la possibilité de marcher séparés pour frapper réunis, ne présentant ainsi, lorsqu'ils sont en mouvement, que des buts fugitifs à l'arme atomique. Il ne faut pas non plus oublier que nombreux sont les engins modernes capables, grâce à leurs possibilités amphibies, de franchir les cours d'eau « dans la foulée ». Disons encore que, si nous sommes appelés à livrer bataille entre Jura-Rhin et Préalpes, nous devrons nous attendre à des attaques combinées chars-infanterie, soit à prédominance « chars », soit à prédominance « infanterie », selon le terrain dans lequel elles seront prononcées.

A l'appui de ce que nous venons de dire, citons encore l'avis d'un général russe, chef adjoint des forces blindées de son pays, le général Konstantinov :

« Les tanks soviétiques sont, comparés à tous les autres types de l'équipement militaire, extraordinairement résistants face aux armes atomiques. Ils n'ont rien à craindre des radiations provenant des explosions nucléaires et peuvent

traverser sans crainte des régions gravement contaminées. Au demeurant, je crois que l'arme blindée sera, dans une guerre atomique, d'une importance plus grande encore que dans les guerres passées. »

Jusqu'à présent d'accord avec nos grands penseurs, pour autant toutefois qu'aucune surprise technique de dernière heure — elles sont toujours possibles — ne vienne brouiller les cartes.

* * *

Ce qui nous différencie toutefois de certains cerveaux « mécanisés » qui prétendent que seul le char est capable de s'opposer à la percée blindée adverse, c'est que nous pensons qu'une telle conception peut être valable pour d'autres grandes armées, mais pas forcément pour la nôtre. En voici les raisons :

Nous sommes persuadé qu'une opération blindée de quelque envergure (dès l'échelon régimentaire) ne peut être menée à bien sans avoir réalisé au préalable une supériorité aérienne, limitée certes dans le temps et dans l'espace, mais réalisée quand même. Cela nous est-il possible? Oui, mais dans des cas restreints et seulement là où nous serons vraiment décidés à marquer un effort principal. Faute d'aviation intervenant directement au profit de la formation blindée, en protégeant tout d'abord sa marche d'approche, nous nous plaçons dans la situation de certaines formations blindées allemandes de la fin de la dernière guerre, qui ont été clouées au sol et souvent décimées avant d'avoir pu intervenir dans la bataille.

Ce sera comme l'éternel combat de l'oiseau et du hantton. Sans parler des hélicoptères armés d'engins antichars filoguidés dont la portée se situe aux environs de 3 500 mètres. Nous ne devons pas oublier que 12 hélicoptères armés de 4 engins sont à même de décimer une bonne trentaine de blindés. Nous n'aurons donc jamais assez de chars pour intervenir partout, au bon moment.

A notre avis, si nous arrivons — dans un avenir pas trop lointain — à faire de nos grandes unités moto-mécanisées des formations entièrement mécanisées, nous aurons déjà accompli un grand pas, pour autant encore que la mission principale de l'aviation soit l'intervention à leur profit, tant pour assurer la protection de leurs mouvements dans une première phase, que pour prendre à partie les formations blindées adverses de deuxième échelon, ainsi que les armes d'appui ennemis susceptibles de freiner ou de briser l'action en cours dans une deuxième phase.

En procédant de la sorte, nous aurons vraiment, à un moment donné, dans un espace déterminé, une force combinée capable d'intervenir de façon décisive dans le sens voulu par le haut commandement.

* * *

Pour nous, la défense antichar du gros de l'armée est une chose, l'augmentation ou l'amélioration des moyens blindés existants en est une autre.

* * *

L'infanterie formant encore actuellement — et probablement pour longtemps encore — la force principale de notre armée, il reste à dresser le bilan des moyens antichars dont elle dispose actuellement, en donnant sur leur valeur une opinion toute personnelle, puis à voir comment nous pourrions les renforcer sans faire appel aux éléments blindés, destinés dans notre esprit beaucoup plus à la contre-attaque, voire à l'attaque, qu'à la défense antichar proprement dite.

En d'autres termes, il faut que notre infanterie soit capable de tenir ses positions (môles de résistance) afin que nos forces combinées aviation-blindés puissent contre-attaquer à temps et sous de bonnes conditions dans les secteurs considérés comme décisifs.

De quels moyens dispose le gros de l'armée pour lutter contre ces attaques blindées auxquelles elle devra coûte que coûte faire face?

LES OBSTACLES ARTIFICIELS (barrages)

créés lors de la dernière guerre sont nombreux, mais ils datent de 25 ans. Or, depuis, la technique a fait des progrès. Ce qui était infranchissable alors ne l'est plus aujourd'hui.

Leurs défauts principaux sont :

- leur vieillissement technique, comparativement aux progrès réalisés dans la construction des blindés;
- leur conception linéaire;
- le fait qu'ils sont archi-connus de tout adversaire éventuel.

Il est possible, en changeant la conception technique et en augmentant la profondeur, de pallier les deux premiers inconvénients. Il est exclu d'éviter le troisième.

LES DESTRUCTIONS PRÉPARÉES

sont valables, mais ne freineront que pendant un temps limité la progression adverse. En effet, là aussi, la technique de franchissement, comme celle de la reconstruction, ont fait des progrès (par exemple, l'emploi du *pont Gillois*).

Ajoutons encore que tant les obstacles artificiels que les destructions préparées n'ont de valeur que s'il y a feu sur l'obstacle et que, dans leur généralité, ces moyens ralentissent temporairement le rythme d'une action, mais ne sauraient définitivement la bloquer. Souvenons-nous qu'il y aura toujours, un gué, une brèche, un pont intact pour celui qui sait explorer, reconnaître, décider, exploiter.

LES MINES

gardent toute leur valeur pour la défense de passages obligés. Toutefois, dans une guerre de mouvement telle qu'on la conçoit aujourd'hui, aurions-nous toujours le temps de les poser? Un moyen à notre portée, destiné à gagner du temps,

serait peut-être le développement d'un engin poseur de mines. A l'époque des vols spatiaux, cela paraît à la portée d'un pays comme le nôtre.

LES ARMES ANTICHARS DU COMBAT RAPPROCHÉ
LA GRENADE ANTICHR ET LE TUBE ROQUETTE

sont trop connus pour en parler longuement. Cependant, quelques remarques s'imposent à leur sujet.

On a voulu, dans une louable intention, en généraliser l'emploi et en doter non seulement les formations de combat, mais aussi celles des arrières. Partant du postulat que la percée blindée ne pourrait être bloquée qu'en profondeur, on a estimé avec raison que toutes les troupes, services compris, doivent être équipées de moyens antichars. Mesures parfaitement logiques. Mais alors que l'on soit conséquent jusque dans les détails d'exécution et que l'on donne le temps et les instructeurs nécessaires aux formations que l'on a si généreusement dotées, lors des cours de répétition, pour pratiquer à fond le tir antichar. Croire qu'il soit possible en quelques heures, de former des tireurs antichars est une erreur. Pour nous, bien au contraire, plus la distance de tir est courte, plus le servant de l'arme doit avoir de qualités, tant il est vrai, si l'on peut risquer ici cette comparaison, qu'il est plus facile d'attaquer un éléphant à 2 000 mètres qu'à 50. Se représente-t-on vraiment combien il faut de courage au grenadier antichar pour sortir de son trou, ou de derrière son pan de mur, se mettre en position, viser (avec encore un système de visée rudimentaire qui nécessite une grande pratique et une grande habileté) tirer, toucher et se mettre à couvert alors qu'il serait peut-être facile de « faire le mort » et de laisser passer l'engin ?

Si nous voulons que les sacrifices consentis soient rentables, il faut que dans toutes les formations armées de la grenade antichar et du tube roquette, l'instruction des spécialistes antichars passe en première urgence, au détriment même de

l'instruction technique inhérente à leur arme ou service. Si cela est vraiment réalisé aux cours de répétition, nous serons les premiers à les prendre au sérieux; pour l'instant toutefois, nous n'en sommes pas encore là!

LES ARMES ANTICHARS DE MOYENNE PORTÉE

Nous abordons ici le chapitre le plus controversé de la défense antichar, c'est-à-dire celui des *canons antichars*.

Il est actuellement de bon ton de nier toute valeur à cette arme. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire qu'après avoir tiré deux fois, notre canon pouvait être considéré comme liquidé. Ceci reste à prouver.

Tout en reconnaissant que le combat canon antichar — char est un combat inégal, et sans vouloir aucunement prononcer un plaidoyer « pro domo », nous nous refusons à faire notre cette conclusion. Si certaines règles sont observées, si les procédés de combat sont mis au point et respectés, si l'instruction est faite sans compromis ni concessions, nous pensons que la situation n'est pas aussi sombre qu'on veut bien le dire.

Certes, en mobilité, en distance de tir, en blindage, en optique, nous sommes inférieurs. Par contre, nous avons l'avantage du chasseur à l'affût, et ceci n'est pas négligeable.

Cela étant, nous voudrions nous adresser aux commandants des régiments d'infanterie, ainsi qu'aux commandants des bataillons dotés organiquement d'une section de canons antichars. Et voici quelle pourrait être la requête de leurs canonniers :

« Nos camarades de l'arme, commandants de compagnie et officiers subalternes, se plaignent souvent d'être mal engagés lors des manœuvres.

Nous ne vous en voulons pas, car vous n'en n'êtes pas responsables. En effet, lors des manœuvres, les partis en présence sont trop semblables pour vous donner une image valable de ce qui vous attend.

L'ennemi, dont la caractéristique essentielle sera d'être blindé, vous ressemble par trop. Ses blindés sont en général représentés par quelques « chars blindés de manœuvre » dont l'engagement plus ou moins factice ne peut que jeter le trouble dans les esprits.

Nous ne sommes donc pas surpris que vous nous négligiez.

Par contre lorsque, face à vos positions de bataillon, vous aurez devant vous l'effectif d'un régiment blindé, avec au minimum une quarantaine de chars lourds, vous vous souviendrez certainement que nous existons et que, pour un certain temps encore, nous constituons l'ossature de votre défense antichar.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous rappeler les quelques principes suivants:

- la section de canons antichars forme un tout, qui ne doit pas être dissocié: à la première demi-section, deux pièces ont le même secteur de feu et doivent être en mesure de se protéger mutuellement;
- la seconde demi-section (deux pièces), est là pour donner la profondeur à votre dispositif (un seul secteur de feu également);
- vous devez étoffer nos positions avec des fusiliers (ou des mitrailleurs) sans cela l'infanterie adverse les submergera;
- ne prenez pas nos véhicules, nous en avons besoin pour nous déplacer;
- si vous gardez en réserve des sections de canons antichars sans recul, ne manquez pas de leur dire où vous pensez les engager. Cela leur permettra de reconnaître les cheminements, les positions possibles, d'établir les croquis de tir, de mesurer les distances, en bref de *vous gagner du temps*;
- dites-nous toujours, ou faites-nous dire par vos subordonnés, *ce que vous attendez de nous*. A savoir quelle est la

portion de terrain que les blindés adverses ne doivent pas franchir. Par contre, ne nous prescrivez pas *comment* nous devons le faire;

- avec une section de grenadiers, une section de DCA et une section de canons antichars, vous pouvez établir un « bouchon » qu'il ne sera pas facile de déloger.

Vos canonniers. »

A notre sens, engagée judicieusement, cette arme est encore valable. Nous n'entrerons pas dans le détail des procédés de combat; ils sont familiers aux canonniers, et cela suffit.

Signalons toutefois un procédé de combat prôné d'ailleurs aussi à l'étranger pour les canons sans recul, montés sur jeeps. Certains pensent les engager un peu comme des blindés. On tire un à deux obus, puis l'on change de position, et l'on recommence plus loin.

Le raisonnement à la base de ce « système » nous semble singulièrement spéculatif.

En effet, l'on cherche, avec cette méthode, à battre le blindé en utilisant un procédé de combat — la mobilité — dans lequel il nous est supérieur. C'est en somme un peu la course de l'âne et du pur-sang.

En plus, et c'est beaucoup plus grave, on habite les canonniers à ne pas remplir leur mission essentielle, car, pendant qu'ils se déplacent, l'attaque de chars, elle, continue. Or, nous prétendons que, canons classiques ou sans recul, la méthode de combat est à peu près la même.

Protection d'un mouvement et repli mis à part, les sections de canons en position de tir camouflée (canons classiques) ou en position d'attente (« Lauerstellung », canons sans recul) ont une *mission*.

Cette mission, si elle est formulée correctement, comprend entre autres les limites droite, gauche, arrière, du secteur de feu. La limite arrière est la ligne de terrain que les chars ne doivent pas franchir, faute de quoi la section n'aura pas rempli sa mission. Or, étant donné les distances d'engagement

de nos canons (700 à 1 000 mètres selon les modèles), un changement de position en cours d'action est exclu, car il prend trop de temps.

De deux choses l'une: ou bien, dans le cas favorable, la section aura rempli sa mission en détruisant assez de blindés à l'ennemi pour que celui-ci soit obligé de remonter une nouvelle action — et c'est pendant cette accalmie que le chef de section remaniera son dispositif par des changements de position — ou alors, dans le cas défavorable, les blindés auront percé et il ne sera plus question de changer de position car la section se sera fait anéantir sur place.

Après tout, ce n'est pas nous qui le disons, mais la « Conduite des troupes »: *Défendre, c'est tenir.*

En étudiant le dernier conflit mondial on trouve assez d'exemples dans les deux camps où les canons antichars ont brisé l'élan des blindés, pour leur garder confiance. La bataille de Moscou pour les Russes et certains combats en Afrique pour les Allemands en font la démonstration.

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire les *chars* et *l'aviation*, car, selon notre conception, ils auront autre chose à faire que de venir au secours de l'infanterie et des autres troupes.

* * *

Tout compte fait, l'ensemble des armes dont nous disposons est solide, étoffé et puissant, mais essentiellement sur les distances courtes et moyennes, soit jusqu'à 1 000 mètres environ.

Or, le blindé peut avec succès accepter le combat par le feu jusqu'à 2 500 mètres et même davantage.

L'état de choses actuel nous interdit de trop fréquents changements de positions, par ailleurs très valables, pour la seule raison énoncée plus haut.

Il faut donc trouver un moyen susceptible d'allonger nos distances de tir, afin de devenir les égaux des blindés, sur ce point tout au moins.

Une solution réside dans l'introduction des *engins anti-chars filoguidés*, connus aujourd'hui de tout le monde.

Ils se subdivisent actuellement en deux branches :

a) les engins destinés à l'infanterie

- leur portée maximum est d'environ 2 000 mètres,
- leur poids est de 10 à 15 kg selon les modèles,
- ils peuvent être mis en batterie au sol, ou tirés de jeeps ou véhicules analogues, certains d'hélicoptères,
- ils perforent entre 40 et 60 cm de blindage,
- leur prix, comparé à celui d'un blindé, même en tenant compte du nombre d'engins nécessaires à l'instruction de base et au maintien en forme du tireur lors des cours de répétition, est malgré tout avantageux.

De nombreux modèles sont connus et en service dans plusieurs armées. Il n'est pas dans nos intentions de les analyser ici, de même que ce n'est pas notre rôle de proposer leur introduction dans telle ou telle formation.

Ce que nous pouvons par contre affirmer, sans crainte d'être démentis, c'est que notre troupe de milice est parfaitement apte à utiliser ces engins. Il suffit de l'instruire correctement, en ayant auparavant procédé à la sélection des tireurs.

b) les engins destinés aux formations mécanisées.

- leur portée maximum est d'environ 3 500 mètres,
- leur poids d'environ 30 kg,
- ils peuvent être mis en batterie au sol, ou tirés de blindés classiques (AMX), de blindés spéciaux (AMX cargo), ou encore d'hélicoptères et d'avions.

Certains modèles sont en service depuis assez longtemps et jouissent d'une forte cote à l'étranger.

* * *

Un désavantage bien connu de ces engins, et avancé à chaque fois par leurs détracteurs, est la fameuse « zone morte » allant de 0 à 400/600 mètres selon les modèles, la qualité des tireurs, la position initiale de l'engin face au char, l'angle de départ, la différence de niveau engin-but.

Mais au fait, en est-ce bien un? On peut se demander s'il est vraiment rentable de dépenser le prix d'un engin pour tirer jusqu'à 600 mètres, alors qu'un canon peut le faire à moindres frais! Il suffit de combiner l'armement dont nous disposons et de garder les engins pour les distances inaccessibles aux canons.

Une autre question nous est souvent posée: le tireur gardera-t-il son calme pendant les 5 à 25 secondes nécessaires au pilotage?

Personnellement, nous pensons qu'il ne sera pas plus difficile au tireur d'engin de garder son calme si l'éléphant se trouve à 2 000 mètres qu'au pauvre fantassin armé de la grenade antichar, qui voit arriver devant lui le troupeau à 50 mètres à une vitesse de 20 à 40 km à l'heure.

* * *

Quant à la « génération future », elle a permis de simplifier sensiblement le travail du tireur, ce qui aura comme avantage de pouvoir utiliser du personnel moins spécialisé et probablement de diminuer le nombre d'engins nécessaires à l'instruction de base.

Introduite à la troupe, elle risque bien de constituer cette *surprise technique* dont nous parlions au début de notre exposé.

Lt. colonel EMG O. PITTEL
